




AFUL Les Myrtilles

65 boulevard Charles de Gaulle

91540 Mennecy

afulmyrtilles@gmail.com

www.afulmyrtilles.fr

 @afulmyrtilles

Commentaires libres AGO 2021 : Remarques diverses

Deux colotis ont regretté un certain « **manque de transparence** » de la part du comité. Nous espérons avoir convenablement complété les informations transmises à propos des procédures et des points financiers dans les deux autres documents joints. Comprenez que nous ne puissions aller plus loin, en particulier dans la communication de l'identité des colotis objet d'une procédure ou du détail de celle-ci pour des **raisons juridiques et de respect de la vie privée**.

De la même manière, une demande de communication des coordonnées des membres du comité a été discutée et laissée dans le domaine des relations personnelles de chacun.

Leur identité sera communiquée dans l'appel à cotisation et un contact reste possible par l'intermédiaire notre **adresse de courriel générique** : afulmyrtilles@gmail.com

Cinq colotis se font écho de leur souhait de procéder à une **mise à jour de notre règlement** que votre comité partage.

Par exemple, les demandes d'autorisation de travaux qui lui sont soumises ne sont pas traitées dans le règlement (position de pompes à chaleur ...), que l'usage a établi l'autorisation de travaux raisonnables mais interdits (transformation de fenêtres en portes-fenêtres ou extensions de celles-ci) ou que certaines obligations sont contestées (autorisation des voisins pour construire une piscine, une véranda ou installer une pompe à chaleur).

Un coloti déplore que nous ayons pris l'initiative d'agrémenter nos espaces verts avec des **décorations lumineuses** durant les fêtes de fin d'année.

Pour autant, la plupart des riverains et surtout les enfants de *l'Ecole des Myrtilles* ont largement apprécié cette animation.

Par ailleurs, le **besoin de stationnement des véhicules** des colotis devra peut-être aboutir à une modification du plan de circulation améliorant la sécurité des piétons et des enfants en particulier et au moins une mise en cohérence de l'interdiction de stationner de notre règlement avec le code de la route qui ne le signale pas.

De même, un coloti regrette que les **règlements différents** d'une AFUL à l'autre. Bien que cet état de fait complique la tâche de certains, leur harmonisation reste un projet à long terme, peut-être un peu utopique à ce jour.

Enfin, comme déjà annoncé, mais retardé par les circonstances (Covid) ayant généré une charge de travail très importante (AG papier) et des conditions de travail lourdes et peu efficaces (comités en distanciel), un **comité « ad hoc »** doit se charger de recenser les demandes de tous, de rédiger les propositions de modifications et de les soumettre aux votes d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui risque fort de devoir là encore se tenir sur papier.

Un coloti nous a même déjà fait parvenir une proposition intéressante de traitement des litiges que nous vous soumettrons en son temps.